



HAL
open science

Documenter Paris Rive Gauche

Soline Nivet

► **To cite this version:**

Soline Nivet. Documenter Paris Rive Gauche . Soline Nivet. Paris Rive Gauche, Documents 1981-2016, Pavillon de l'arsenal, pp.11-13, 2016, 978-2-35487-035-5. hal-01731297

HAL Id: hal-01731297

<https://hal.science/hal-01731297>

Submitted on 19 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Documenter Paris Rive Gauche

Soline Nivet

Il y a vingt-cinq ans, le 8 juillet 1991, le Plan d'aménagement de la Zone d'aménagement concerté (ZAC) « Paris Seine Rive Gauche » est approuvé par le Conseil de Paris, entérinant l'idée maturée depuis le début des années 1980 d'un nouveau quartier à construire aux abords puis au-dessus du faisceau ferré de la gare d'Austerlitz.

Aujourd'hui, si certains des secteurs de cette ZAC (entre-temps renommée Paris Rive Gauche) sont d'ores et déjà achevés, son périmètre réglementaire restera actif jusqu'en 2028 puisqu'il y aurait encore quelque 915 000 m² à y édifier.

La gestation, puis la construction de ce nouveau morceau de ville, qui couvre une surface supérieure à celle de chacun des trois premiers arrondissements de Paris, se seront *in fine* étendues sur plus de quarante-cinq ans.

Lente si on la compare à celle d'autres ZAC, rapide au regard de son échelle exceptionnelle, la fabrication de Paris Rive Gauche s'inscrit dans un contemporain qu'il s'agit de documenter plutôt que d'historiciser trop précocement.

Cet ouvrage s'attache donc à reconstituer la chronologie des faits et à dérouler la chronique de l'aménagement de ce quartier. Ce faisant, il en restitue une autre, en creux ou par écho : celle de la capitale française telle qu'elle se gouverne, s'aménage, se dessine et se débat depuis les années 1980, et comme elle se projette dans les décennies à venir.

L'histoire de ce nouveau quartier se fonde dans les années 1960 et 1970, avec le Sdau de 1973 et les premières hypothèses du projet Paris Sud Est qui entendait sceller un destin commun aux secteurs des gares de Lyon et d'Austerlitz. Mais j'ai choisi de débiter cette chronique un peu plus tard, au tournant des années 1980, qui ancrent le projet architectural et urbain parisien dans ses conditions contemporaines, tant du point de vue politique que professionnel ou doctrinal¹, et de la tenir jusqu'en 2016, date de publication du présent ouvrage.

Les trente-cinq années ici déployées sont séquencées en cinq épisodes, dont j'ai cherché à caractériser les enjeux spécifiques. L'irrégularité temporelle de ce découpage (certains chapitres couvrant plus de dix ans, d'autres à peine quatre) restitue le tempo d'une opération urbaine de cette ampleur, qui connaît accélérés et ralentissements au gré des ambitions politiques, des cycles économiques et des consultations urbaines. Sans chercher à figer une périodisation, ce bornage entend plutôt révéler les différentes couches de présent dont le moment contemporain² est constitué.

Pour sélectionner les quelque 400 documents ici rassemblés, j'ai privilégié la diversité des sources, des supports et des statuts. Les témoignages et éclairages recueillis³ m'ont guidée dans mes recherches, éclairée sur les contenus et aidée au choix de ces documents, dont l'agencement est strictement chronologique.

Esquisses, rendus de concours, études prospectives ou contre-projets : les dessins des architectes et des urbanistes témoignent tant de l'évolution des projections sur le quartier que des cultures doctrinales et graphiques, tout en instruisant l'archéologie intellectuelle et formelle de ce projet, depuis ses fondements et dans ses réorientations successives.

À la restitution des projets sur Paris Rive Gauche est systématiquement associée la réédition d'articles exprimant les points de vue des acteurs à chaud et les réactions et commentaires des journalistes de la presse locale, nationale ou internationale, grand public ou spécialisée. Des photographies complètent cette chronique et montrent l'avancement des travaux et des livraisons. Elles témoignent de la progressive transformation topographique du quartier, révélant puis recouvrant à mesure les couches de son nouveau sol et les épaisseurs d'un paysage encore en gestation.

Enfin, j'ai choisi de mettre en avant une douzaine de textes qui ont joué, selon moi, un rôle fondateur pour le dessein du quartier et qui, au-delà, représentent la culture architecturale, urbaine, politique ou réglementaire de leur époque.

Car l'intérêt d'un quartier comme Paris Rive Gauche tient précisément dans son double caractère, à la fois exceptionnel et commun.

Hors du commun, Paris Rive Gauche l'est d'abord par sa situation centrale et par l'immensité de son site. Ses quelque 130 hectares potentiellement aménageables en bord de Seine suscitent dès les années 1980 l'intérêt tant de l'État que de la Ville de Paris, qui chercheront alternativement à y inscrire des projets associant dimension événementielle et rayonnement international. Aux projets abandonnés d'Exposition universelle et de site olympique succédera la décision soudaine prise

¹ Cadre réglementaire de la profession (loi sur l'architecture, 1977); modalités de financement des opérations de logements (loi Barre, 1977); mode de gouvernance (fin de la tutelle préfectorale sur Paris avec l'élection de Jacques Chirac comme maire en 1977); transcription réglementaire des nouvelles sensibilités urbaines (POS – Plan d'occupation des sols parisien de 1977); délimitation des permis de construire par les maires et non plus par les préfets (lois de décentralisation de 1982-1983).

² Voir Lionel Ruffel, *Brouhaha. Les mondes du contemporain*, Paris, Verdier, 2016.

³ Nathan Starkman, Pierre-Marie Bourlon (Apur) et François Grether ou André Lortie; Jean-François Gueullette, Gilles de Montmarin et Ludovic Vion (Semapa); Fabrice Piault et Pierre-Alain Brossault (associations Tam-Tam et Écologie pour Paris).

par François Mitterrand en 1988 d'y implanter la « plus grande bibliothèque du monde », à laquelle son nom est aujourd'hui associé.

Acte fondateur pour les développements opérationnels ultérieurs, ce choix étatique accélère le cours des réflexions et entérine l'hypothèse, alors encore à l'étude à l'Apur, d'un nouveau quartier se superposant à l'activité ferroviaire.

À la fin des années 1990, une université entière décide d'y déménager après la fermeture précipitée du site de Jussieu pour désamiantage. Au lieu des 80 000 m² initialement prévus, la surface dévolue aux programmes universitaires atteindra finalement 210 000 m² répartis dans un vaste campus ouvert sur la ville, qui contribuera au rééquilibrage du programme tertiaire initial.

En 2013, l'homme d'affaires Xavier Niel annonce à brûle-pourpoint choisir à son tour Paris Rive Gauche pour implanter les 1 000 start-up du « plus grand incubateur d'Europe », dans la halle Freyssinet, à quelques centaines de mètres de la BnF.

Comme le lecteur le découvrira au fil de ces pages, aucun de ces trois programmes n'avait été préalablement envisagé pour ce quartier, et chacune de leurs annonces a joué comme un coup de théâtre, réinfléchissant le projet sans pour autant le dévier d'un processus exceptionnellement linéaire.

Car, hors du commun, Paris Rive Gauche l'est aussi par la permanence de son postulat technique et économique. Il s'agit pour la ville, *via* la Semapa⁴, de financer la création et d'assumer le portage d'un foncier conquis sur l'emprise ferroviaire et créé à 20 % au-dessus de voies ferrées en activité, tout en déléguant à la SNCF⁵ sa fabrication, sous la forme d'une dalle en béton armée de poutres de plusieurs mètres de haut et posée sur une série de voiles et de poteaux implantés entre les rails. Infrastructurel et économique autant qu'urbain, ce projet implique, tant du côté de la SNCF que de la Ville ou de la Semapa, presque autant d'ingénieurs polytechniciens⁶ que d'architectes coordinateurs. Son *modus operandi*, consistant à engager la Semapa sur des prix d'achat fixés à l'avance, repose sur un engagement fort et une importante prise de risque, à la fois de l'aménageur et de la ville – porteuse de ce projet depuis sa création, celle-ci y installera ensuite certains de ses services administratifs, dont sa Direction de l'urbanisme.

Hors du commun, l'implication financière et politique de la Ville de Paris dans l'aménagement de Paris Rive Gauche a fait de ce territoire une vitrine des politiques municipales d'innovation et d'expérimentation urbaines. La fréquence des consultations d'idées qui y sont organisées depuis les années 1980 consacre le quartier en une véritable scène, où s'expriment doctrines urbaines et postures formelles. C'est ici qu'aura germé le principe de l'îlot ouvert, esquissé en 1989 par Christian de Portzamparc lors d'une consultation sur les futurs quartiers de la « Grande Bibliothèque » en 1989. Vérifié dans la ZAC de la porte d'Asnières avant d'être appliqué au secteur Masséna Nord, celui-ci incubera, selon certains, les formes et méthodes de l'urbanisme d'aujourd'hui⁷. C'est ici aussi qu'il est envisagé, dès 2002, d'autoriser à nouveau la construction de tours dans le ciel parisien, à la suite de la proposition, lauréate, d'Yves Lion pour l'urbanisme du secteur Bruneseau; ici également que des précédents techniques, tels ceux de l'immeuble-pont (Marc Mimram, architecte) ou de la tour de la Biodiversité (Édouard François, architecte), sont créés; ici enfin que la première Nuit Blanche de l'art contemporain est organisée en 2003 et que, depuis, la galerie Itinérance investit l'espace public pour en faire un véritable musée du *street art*.

Hors du commun, et en juste contrepartie, restera aussi l'insistance des associations et des riverains à faire entendre leurs voix et à revendiquer leur implication dans le processus de décision, qu'il concerne les redéfinitions successives des programmes, l'inflexion des tracés ou le devenir de certaines pièces du patrimoine industriel du site. Des liens se tissent entre l'ADA 13, les riverains de Tam-Tam et d'Écologie pour Paris et les artistes de l'Association pour le développement du 91 quai de la Gare (l'APLD 91). Actifs dans certains journaux (Marc Ambroise-Rendu, responsable à l'ADA 13, est alors journaliste au *Monde*), proches de dessinateurs reconnus (Jacques Tardi, Cabu), leurs membres mobilisent des modes d'actions collectives inspirés du militantisme de SOS Racisme ou d'Act Up dans les années 1980, alternant humour et gravité. De recours administratifs en occupation de l'espace public, de fêtes en portes ouvertes, de manifestations en publications, ces associations obtiennent la création d'un Comité permanent de consultation en 1997.

Véritable marqueur de son époque, ce quartier peut aussi être lu comme l'expression condensée des évolutions de la condition urbaine des trente-cinq dernières années.

Dès sa création, l'étendue de Paris Seine Rive Gauche est redécoupée en secteurs (dix au total), dont les échelles se rapprochent de celles des autres ZAC parisiennes. L'idée de confier chacun de ces secteurs à un architecte coordinateur qui en édicte et en signe la règle morphologique n'est alors pas nouvelle. Elle reprend une méthode préconisée par l'Apur depuis le début des années 1980 et inaugurée avec la ZAC Reuilly-Diderot, confiée en 1983 à l'architecte Roland Schweitzer qui sera aussi en charge du secteur Tolbiac Nord, premier à être aménagé, à côté de la Bibliothèque nationale de France. L'homogénéité des générations et des parcours des architectes coordinateurs ensuite sélectionnés fait de Paris Rive Gauche l'incarnation parfaite du « projet urbain à la française », porté par la puissance publique, pensé depuis l'espace public et adossé – quelle qu'en soit l'expression – à une culture du tracé et de la composition.

Pour autant, depuis les immeubles mitoyens des îlots fermés du premier secteur jusqu'aux macroîlots récemment livrés, des îlots ouverts de Masséna aux futures tours du secteur Bruneseau, on assiste à Paris Rive Gauche comme ailleurs en France au phénomène d'une ville façonnée et financée non plus à l'échelle de la parcelle mais à celle de l'îlot, en partie produite par la promotion

4 Société d'économie mixte d'aménagement de Paris créée en 1985, la Semapa (Société d'étude, de maîtrise d'ouvrage et d'aménagement parisienne) a changé de statut en 2012 pour devenir une Société publique locale d'aménagement (SPLA).

5 Entre 1997 et 2014, le patrimoine foncier de la SNCF était géré par RFF (Réseau ferré de France), un établissement public à caractère industriel et commercial (Épic). Depuis 2014, il est réuni à la SNCF sous l'appellation SNCF Réseau.

6 Citons parmi eux Jean-Michel Dupeyrat (SNCF), Jean-Christophe Lynch (Semapa), Pierre-Marie Bourlion (Apur), Paul Andreu (ADP).

7 Voir Jacques Lucan, *Où va la ville aujourd'hui? Formes urbaines et mixité*, Paris, Éditions de la Villette, 2012.

privée et vendue en Vefa (vente en état futur d'achèvement) ou régie par des Partenariats public-privé pour certains des bâtiments universitaires. Le temps long de sa fabrication et la persistance de l'engagement public font qu'à Paris Rive Gauche, ces logiques de portage et de maîtrises d'ouvrage se superposent plutôt qu'elles ne se succèdent.

Le rythme d'édification du quartier, d'abord freiné par la crise immobilière du début des années 1990, s'accroît dès le tournant 2000. Cette accélération coïncide avec des évolutions notoires des conditions de construction en France. L'instauration des réglementations thermiques en 2000 puis 2005 et l'adoption par la ville de son premier Plan Climat en 2007 infléchissent l'orientation, la conception et la réalisation des bâtiments, désormais isolés par l'extérieur et revêtus de matériaux de parement. Dans le même temps émerge une génération d'architectes soutenue par l'État (par le biais des Albums des jeunes architectes et paysagistes) et la Ville de Paris (qui l'invite à concourir sur ses principales opérations), qui construira à Paris Rive Gauche ses premiers bâtiments.

Progressivement, et comme partout ailleurs, les écritures architecturales évoluent d'un néo-modernisme monochrome vers un éclectisme coloré ou texturé, tandis que les silhouettes des bâtiments se font plus monolithiques ou sculpturales.

Par ailleurs, au fil des années 1990, la perception du patrimoine industriel et ferroviaire du XX^e siècle se modifie, tant chez les riverains et le grand public que pour les architectes et la maîtrise d'ouvrage urbaine. À mesure que le quartier s'aménage, tous redécouvrent les qualités et le potentiel de bâtiments initialement promis à la démolition. La Halle aux compresseurs de la Sudac, la Halle aux farines, les Grands Moulins et la halle Freyssinet feront finalement l'objet d'ambitueuses reconversions. Ce retournement du regard opère simultanément dans d'autres quartiers de la capitale : dans le 18^e arrondissement, la conservation de la halle Pajol et des messageries SNCF réoriente à l'orée 2000 toute la programmation du quartier alentour, tandis que dans le 19^e, les anciennes Pompes funèbres municipales du 104, rue d'Aubervilliers sont métamorphosées en équipement culturel.

Le lecteur l'aura compris, il s'agit désormais d'inscrire chacun des faits évoqués au fil des documents ici sélectionnés dans le contexte plus large de l'aménagement de la capitale, pour saisir le rôle que Paris Rive Gauche y aura finalement tenu. Marqueur ou incubateur, témoin ou laboratoire, chambre d'écho ou précipité des mutations à l'œuvre ?

Plus grande et plus longue ZAC de l'histoire de l'aménagement parisien, Paris Rive Gauche laissera paradoxalement, à terme, l'une des séquences urbaines les plus isochrones de la capitale depuis Haussmann. Ce qui en fait d'ores et déjà, pour tous ceux qui s'attellent à retracer l'histoire politique et urbaine de la métropole contemporaine, un document incontournable.

Soline Nivet,
architecte,
critique, historienne

13